



DEMANDE D'ADHESION SAISON 2025-2026

Retour courrier : Chez Thierry MARC
15 Impasse Georges Bizet
38530 PONTCHARRA
e-mail : pontcharc@hotmail.fr
infos : 06.44.85.48.09 (Fleur)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Nom :	Prénom :
Date naissance : Pays naissance :	E-mail :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Téléphone :	Portable :

- La loi informatique et liberté garantit un droit d'accès aux données informatiques me concernant. Celles-ci ne pourront être utilisées que pour les besoins internes de la gestion du club. Elles ne pourront en aucun cas être communiquées à des tiers sans mon accord.
- Nos manifestations peuvent faire l'objet de photos et de parutions dans la presse.

PIECES OBLIGATOIRES À JOINDRE A LA DEMANDE D'ADHESION :

- **Certificat médical** de non contre indication à la pratique des Activités Physiques et Sportives et de non contre-indication à la Pratique Sportive en Compétition/ ou bien : **J'atteste sur l'honneur avoir répondu négativement aux questions du questionnaire de santé (cocher) : OUI**
- **Consignes de sécurité signées, et justificatifs des jeunes pour bénéficier des aides financières**
- **Règlement par chèque** (paiement possible en 3 fois, joindre les 3 chèques dépôt oct, nov et décembre)
- **Une photo numérisée** (à envoyer à pontcharc@hotmail.fr) **E-mail indispensable** pour recevoir la licence par la FFTA

COTISATION ANNUELLE et LICENCE FFTA :

Catégorie	Age	Tarif	Montant
Jeunes (de Benjamins à Juniors)	Moins de 21 ans	120,00 €	€
Adultes (Seniors)	A partir de 21 ans	160,00 €	€

Réduction Pass' sport national (50 €)

Réduction « carte Tattoo » (collégiens- montant à déduire : ... €) Pass région on (lycéens) (30 €)

Chèque découverte Mairie Pontcharra (60 €)

Réduction famille (8 €)

EQUIPEMENT & DIVERS :

Désignation	Commentaire	Tarif	Montant
Loc. d'arc uniquement pour les adultes	Gratuit la 1 ^{ère} année	40€	€
Tee-shirt avec logo	Recommandé	À confirmer	
6 flèches		50,00 € (à ajouter pour une 1 ^{ère} adhésion sauf si matériel personnel déjà acquis)	€
Palette cuir	Protection doigts arc classique		
Dragonne	Tenue de l'arc		
Brassard	Protection du bras		
Réductions à déduire du montant: réduction			Sous-Total :€ Moins :€
Reçu Chèque n°		TOTAL	€

Type d'arc utilisé

Classique : CL	Poulie nu : CO	Poulie : TL	Arc nu : BB	Arc chasse : AC	Arc droit : AD
-------------------	-------------------	-------------	-------------	-----------------	-------------------

J'autorise mon enfant à quitter la salle en fin de cours sans être accompagné : oui non

J'ai pris connaissance des extensions de garanties proposées par la FFTA

Je déclare avoir lu et j'accepte le règlement intérieur	Date : Signature :
---	-----------------------

Consignes de sécurité dans la salle de Tir

Risque individuel

- 1 - Ne jamais lâcher la corde sans flèche encochée (risque de bris d'arc.)
- 2 - Ne jamais passer devant une ligne d'archers présents sur le pas de tir
- 3 - Si elle est hors de portée, attendre la fin de la volée pour ramasser une flèche tombée en avant du pas de tir.
- 4 - Ne pas courir en allant vers les cibles chercher les flèches.
- 5 - Veiller aux flèches tombées entre les cibles et le pas de tir (risque de chute).
- 6 - Aborder les cibles par le coté (des flèches ne peuvent pas être visibles de face.)
- 7 - Ne pas utiliser de flèches trop courtes qui peuvent tomber du repose flèche.
- 8 - Ne pas utiliser d'arc, de corde, de repose-flèches, de flèches ou autres matériels endommagés.

Risque collectif:

- 1 - Ne jamais pointer son arc vers quelqu'un, avec ou sans flèche encochée.
- 2 - Ne pas bander un arc, avec ou sans flèche encochée, en dehors du pas de tir.
- 3 - Ne pas tenir un arc horizontalement sur la ligne de tir.
- 4 - Ne jamais lâcher une flèche à la verticale.
- 5 - Attendre le signal du responsable pour aller aux cibles.
- 6 - Ne pas se tenir juste derrière l'archer arrachant ses flèches de la cible.
- 7 - Retirer les flèches de la cible une par une (en se mettant sur le côté.)
- 8 - Sur le pas de tir, ne pas encocher de flèches si des archers ou instructeurs sont sur l'avant.
- 9 - A la fin de la séquence de tir, poser son arc et attendre en silence derrière le pas d'attente.

Rappel de quelques comportements qui peuvent donner lieu à des sanctions
(Renvoi temporaire ou définitif)

- 1- Le non-respect des consignes de sécurité
- 2- Le manque de respect envers les autres archers ou les animateurs (paroles grossières, gestes violents ou déplacés, attitude agressive, bagarres)
- 3- Le départ de la zone d'entraînement sans autorisation (quitter la salle, se rendre vers le bureau, les tables ou l'atelier de réparation, se rendre vers les placards de matériel)
- 4- Sont interdits dans la salle et le terrain de tir à l'arc :
Les portables (qui doivent être à l'arrêt, sauf pour les membres du bureau ou formateurs), les chewing-gums, fumer.

Nom et Prénom de l'archer :

Signature de l'archer

Signature des parents (si mineur)



DOCUMENT A CONSERVER

Les avantages du club:

- La location de l'arc est gratuite pour les jeunes jusqu'à l'âge de 18 ans.
- La location de l'arc est gratuite la 1^{ère} saison pour les adultes.
- L'inscription des jeunes aux concours est prise en charge par le club.
- A partir du 2^{ème} archer d'une même famille, j'obtiens le tarif familial.
- Le club participe aux frais des différents championnats de France.

Les engagements pour l'archer ou sa famille :

- Je dois donner au MINIMUM 3 journées de travail au club lors des différentes actions organisées
- Je dois porter la tenue de club lors de toutes les manifestations représentant la 1^{ère} Cie de Pontcharra.

Rappel des documents à fournir lors de l'inscription :

- **La demande d'inscription signée**
- **Une photo d'identité NUMERISEE** : envoi à pontcharc@hotmail.fr
- **Un certificat médical valide (moins de 6 mois) de non contre indication a la pratique d'activité physique et sportive en Compétition, ou : Attester sur le formulaire d'inscription de la réponse négative à toutes les questions du formulaire de santé,**
- **Le paiement intégral de l'inscription. Il est possible de régler avec 3 chèques (en caissé en oct, nov et décembre), et éventuels chèques ou aides justifiant les déductions du tarif de base. Joindre les éventuels justificatifs pour les aides financières(voir ci-dessous).**
- **Le document signé des consignes de sécurité**

Rappel des réductions:

- **Pass'sport** : fournir le code du Pass'sport de l'Etat, qui atteste de l'aide de 50 euro
- **Pass région** : fournir la carte et le code du jeune à 4 chiffres, librement choisi par le jeune depuis son compte personnel, à saisir lors de chaque transaction. Le code des jeunes qui n'ont pas encore défini leur code secret utilisent les 4 premiers chiffres de leur date de naissance (JJMM).
- **Carte Tattoo** : fournir la carte.
- **Chèques découverte de Pontcharra** : fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois (prouvant son domicile à Pontcharra) ; un justificatif justifiant de son âge (entre 6 et 16 ans soit né entre 2008 et 2018).